



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

MESURES DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES AUTOCHTONES

ÉDUCATION QUÉBEC DOIT RESPECTER SON CONTRAT SOCIAL

30 janvier 2025 - C'est par le biais des médias que l'Institut Tshakapesh, organisation régionale représentant huit communautés innues membres en matière d'éducation, langue et culture, a appris que le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) met sur pause des mesures visant la réussite éducative des autochtones dans les établissements scolaires hors communauté.

Pourtant, encore la semaine dernière, le MEQ nous sollicitait pour le partage de stratégies, d'outils et d'initiatives pouvant favoriser la réussite éducative des élèves autochtones dans le système d'éducation de la province. Or, ce type de demandes du MEQ confirme la nécessité des centres de services scolaires et des commissions scolaires d'investir dans la réussite éducative des élèves autochtones fréquentant leurs établissements afin de répondre adéquatement à leurs besoins.

Au cours des dernières années, nous avons répondu avec ouverture aux demandes du MEQ dans le but de favoriser les chances de réussite des élèves autochtones fréquentant des écoles à l'extérieur de leur communauté : participation à des tables régionales et nationales pour la révision de certains programmes; collaboration à des activités d'apprentissage et d'évaluations qui permettent de mieux faire connaître les réalités, les savoirs et les perspectives autochtones; partage de stratégies d'enseignement gagnantes qui répondent aux besoins et aux profils multiples de la clientèle autochtone; partage de pratique et d'outils visant la sécurisation culturelle des élèves dans les écoles de la province.

Rappelons qu'en décembre dernier, le rapport de la Vérificatrice générale du Québec (VGQ), déposé à l'Assemblée nationale pour 2024-2025 (Chapitre 4 - Réussite éducatives des élèves autochtones) stipulait que : « *Malgré les recommandations qui lui ont été adressées, le ministère [de l'Éducation] mène peu d'actions pour offrir aux élèves autochtones un environnement scolaire sécurisant et culturellement pertinent* ». Les enjeux cruciaux ressortis font écho à nos préoccupations. Notamment, la VGQ fait le constat que le « MEQ reconnaît depuis 2005 au moins qu'il y a un écart de réussite chez les élèves autochtones par rapport à l'ensemble des élèves qui fréquentent le réseau scolaire québécois » (VGQ, 2024. p. 14). Et elle poursuit, à l'effet « que les actions du MEQ pour favoriser la réussite éducative des élèves autochtones sont peu structurées, elles misent sur des initiatives locales et souvent sur des individus engagés » (VGQ, 2024. p. 14). »

Dès lors, un soutien financier est indispensable pour implanter et maintenir des conditions d'apprentissages favorables à la clientèle autochtone et, par conséquent, la suspension ou le retrait des mesures financières du MEQ est déplorable et fragilise encore plus les possibilités de persévérance et de réussite éducative des apprenants autochtones qui sont scolarisés dans le système public de la province. Ces mesures permettent aux milieux scolaires de mettre en place les initiatives appropriées en collaboration avec les organisations autochtones en éducation.

De surcroît, nous tenons à réaffirmer que les élèves autochtones ainsi que le personnel qui les encadrent ne partagent pas le même profil ni les mêmes besoins que les élèves immigrants. Il est donc questionnant que les décisions du MEQ regroupent simultanément ces deux clientèles.

La voix des jeunes et de leurs familles a maintes fois été exprimée quant à des pistes de solution pour favoriser les transitions des élèves autochtones vers des écoles du réseau provincial. Les recherches disponibles, menées en collaboration avec la Chaire réseau jeunesse du Québec, en témoignent : <https://www.tshakapesh.ca/education/travailler-aupres-des-eleves-innus/#projet-recherche>.

En somme, en plus des services directs aux élèves, c'est la sensibilisation, la formation et l'accompagnement du personnel scolaire accueillant des élèves autochtones qui sont compromis.

Nous réitérons nos attentes envers le MEQ de respecter son contrat social envers les communautés et surtout envers les élèves autochtones.

- 30 -

Renseignements et entrevues :

Dan-Georges Mckenzie, coordonnateur des communications
418 961-3332